

LA GAZETTE MUNICIPALE

Bulletin d'information



Février 2020

L'édito du Maire

Mairie

Place de la Mairie

25360 NANCRAY

Tel : 03.81.55.21.66

Fax : 03.81.60.10.56

contact@mairie-nancray25.fr

Chers (es) Habitants, Habitantes de Nancray

Voici donc mon dernier éditorial. En Mars 2020 je ne présenterai pas ma candidature en « tête de liste », fidèle à l'engagement pris en mars 2014. Je continuerai à participer à la vie communale, différemment, et à la vie associative comme je l'ai fait tout au long de ma Vie.

Ces six années au service de Nancray et de ses habitants m'ont appris beaucoup sur le fonctionnement d'une commune (tant de choses ont changé depuis mon mandat de 1^{er} adjoint dans les années 1980). Aujourd'hui beaucoup de décisions se prennent en intercommunalité réduisant un peu les prérogatives du Maire.

Soutenu par une équipe motivée, de belles réalisations ont pu voir le jour : installation des feux tricolores, extension du cimetière, aménagements des arrêts de bus, réfection des courts couverts du tennis, renouvellement du parc informatique de l'école, achat d'un nouveau tracteur communal, etc... et soutien apporté à des projets élaborés par des particuliers et qui dynamisent notre village : Cabinet Médical, commerces (tabac, montres diffusion, snack, ...).

D'autres projets n'ont pu voir le jour faute de moyens financiers : aucun nouvel emprunt ne pouvant être contracté au vu de l'endettement déjà fort à Nancray.

Je pars donc avec des regrets, mais aussi avec la satisfaction d'avoir essayé de remplir au mieux la charge qui m'avait été confiée par la majorité du Conseil Municipal. Comme je l'ai dit lors de la cérémonie des vœux, j'ai bien conscience que certaines décisions ont fait des mécontents, mais elles ont toujours été prises dans l'intérêt général qui doit toujours primé sur les intérêts particuliers.

Cette expérience aura été également très riche au niveau humain, et m'aura permis de tisser des liens solides.

Au mois de Mars 2020 une nouvelle équipe sera élue avec à sa tête un nouveau Maire ; je lui souhaite bonne chance et espère qu'elle œuvrera dans l'intérêt du village.

Merci à toutes celles et tous ceux qui m'ont apporté leur soutien et qui m'ont accompagné durant ces six années.

Très Sincèrement,

Le Maire,
Frédéric Salvi

Les échos du conseil municipal

Conseil du mercredi 29 janvier 2020 :

Salle des jeunes – Location et tarifs : il apparaît que cette salle peut être louée pour des activités lucratives, à condition que les autres occupants n'en soient pas gênés. Les tarifs sont les suivants : 40 € la journée, 25 € la demi-journée ou la soirée. Les cautions sont de 50 € pour les éventuelles dégradations et 50 € pour le ménage. 13 voix pour.

Utilisation des courts couverts et extérieurs de tennis – Location et tarifs : suite à la convention signée le 30 novembre 2017, il est prévu l'utilisation de ces équipements par le public non-adhérent du TLN. les tarifs sont les suivants :

Courts couverts

DUREE	MOTIF	TARIF
1 heure	loisir en simple ou double	20 €/court
1/2 journée (4 heures maximum) clubs extérieurs	Rencontre par équipes (3 matchs prévus)	25 €/court
Journée clubs extérieurs	Rencontre par équipes (5 ou 6 matchs prévus)	40 €/court

Courts extérieurs

DUREE	MOTIF	TARIF
1 heure	loisir en simple ou double	12€/court
1/2 journée (4heures maximum) clubs extérieurs	Rencontre par équipes (3 matchs prévus)	18 €/court
Journée clubs extérieurs	Rencontre par équipes (5 ou 6 matchs prévus)	30 €/court

12 voix pour. Jean SANCEY-RICHARD ne prend pas part au vote.

Cimetière – Reprise de 8 concessions : 13 voix pour.

Coût définitif des transferts de charges 2019 – Evaluation prévisionnelle des transferts de charges 2020 : le conseil municipal approuve par 12 voix et 1 abstention les modalités et résultats du calcul du coût définitif des services communs pour 2019 ainsi que les montants prévisionnels pour 2020.

Rapports sur le Prix et la Qualité des Services publics (RPQS) d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non-collectif – Année 2018 : 13 voix pour.

Présents : Frédéric SALVI, Vincent FIETIER, Annette GIRARDCLOS, Norbert ANGUENOT, Nathalie LANTENOIS, Sylvie CATTET, Monique RAMEL, Jean SANCEY-RICHARD, Jacques BRETON, Marie-Claude GAUTHEROT, Barbara KURTZMANN et Daniel ROLET.

Excusé avec procuration : François MOREL.

Absente : Valérie GERENT.



La vie associative

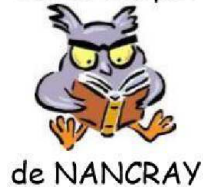
✓ LA BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent de belles lectures en 2020 et une très bonne année !

Quelques informations pratiques :

- ✓ Merci de renouveler votre cotisation de 10 € par famille en janvier.
- ✓ Nous remercions les personnes qui nous ont fait don de 83 livres en 2019.
- ✓ Nous acceptons les dons de livres de moins de 5 ans et en bon état.

Bibliothèque



de NANCRAY

Venez découvrir nos dernières acquisitions

ROMANS :

- La panthère des neiges, Sylvain TESSON
- Miroir de nos peines, Pierre LEMAITRE
- La consolation de l'ange, Frédéric LENOIR
- Nos rendez-vous, Eliette ABECASSIS
- En secret, Mary HIGGINS CLARK
- Souvenirs Souvenirs..., Catherine NAY
- Même les arbres s'en souviennent, Christian SIGNOL

BD :

- Les enfants de la résistance, Tomes 1,2 et 3
- Klaw, Tomes 10,11,12

Soirée Li-Thé-Raire

Bibliothèque de Nancray

Mardi 17 mars - 20h00



Nous vous invitons à partager un moment convivial pour échanger autour de vos lectures, vos coups de cœur, vos idées de lectures...



Ouvert à tous, lectrices et lecteurs, adhérents ou non



Animé par les bénévoles

Contact : 03 81 63 52 64 – biblionancray25@gmail.com

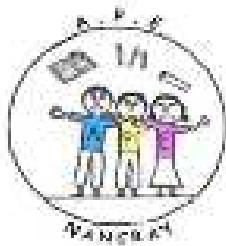
✓ DONNEURS DE SANG

Assemblée générale des donneurs de sang le 21 Février 20h 30 salle des fêtes de Vauchamps. Merci de votre présence.

Don du sang le 10 février à Saône et le 11 mars à Bouclans.

Merci d'offrir votre sang afin de sauver des vies.

A savoir le traitement de certaines chimiothérapies détruit les globules rouges et plaquettes, c'est pourquoi les malades ont besoin de vous. Merci de venir tendre votre bras.



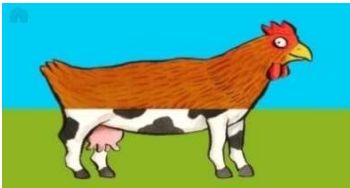
L'Association des Parents d'Elèves de Nancray
organise le **VENDREDI 13 MARS 2020**
une **SOIREE DEGUISEE** avec les
musiciens **Les Foustachus**
à partir de 19h à l'Espace du Vaizot.

*Un verre sera offert aux personnes
déguisées, enfants ou adultes.*

Une vente de Pizzas (sur commande) avec buvette sera proposée à cette soirée. Les bons de commandes seront distribués courant février.

Les gains de la soirée seront utilisés pour le financement des projets et sorties de l'école de Nancray.

Les Pizzas fraîches seront préparées et cuites au feu de bois le jour même par PEP & NA. Elles seront à déguster lors de la soirée ou à emporter chez vous.



Pêle-mêle

La boîte à livres est là !

Une boîte à livres est installée dans l'abri bus situé en face de la boulangerie. Un petit plus pour les lecteurs de tous âges, qui ne vient pas concurrencer notre bibliothèque mais apporte un autre mode d'échanges entre les habitants et les habitantes de tous âges de notre village.

Toute personne désireuse de faire partager ses lectures pourra y déposer un (ou plusieurs) livres et se servir parmi ceux qui s'y trouvent.

Bien sûr, l'abri bus a besoin d'un sérieux rafraîchissement, ce qui sera fait après la période hivernale afin de préserver la peinture.

La boîte a été remise en état et décorée par Madame Françoise GUYON.

Madame Aurélie WEIL s'occupera du suivi de son fonctionnement.

Un grand merci à ces deux personnes pour ce si beau travail et leur investissement au service du village.

Bonnes lectures !!!!!



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE DE NANCRAY

ANNÉE SCOLAIRE 2020 – 2021

Les inscriptions auront lieu à l'école de Nancray (bureau de Mme. Moine) :

lundi 16 mars, lundi 23 mars, lundi 30 mars

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Vous devez d'abord demander à la mairie un certificat d'inscription (Veuillez apporter un justificatif de domicile).

Liste des documents à fournir pour l'école

- certificat d'inscription fourni par la mairie
- photocopie du carnet de santé (page des vaccins)
- photocopie du livret de famille
- pour les enfants scolarisés auparavant dans une école d'une autre commune : un certificat de radiation

Inauguration de l'arrivée de la fibre dans notre village ce jeudi 30 janvier 2020



ETAT CIVIL 2019

NAISSANCES

Nom	Date de naissance
CLAUSSE Luna	01/09/2019
DUÈDE Marceau Cédric Léo	14/11/2019
GAUTHIER Maxence Denis Bernard	18/10/2019
MARANDET Espérance Gabrielle Marie	19/11/2019
MEUNIER Félix Daniel Vivien	29/11/2019
MOREAU SAUVAGE Joseph Camille Armand	26/02/2019
MOREL Mia Sandrine Christelle	20/03/2019
MOREL Nolan Jean-Louis Jean-François	20/03/2019
ROBERT Tylio	06/12/2019

MARIAGES

Nom époux 1	Nom époux 2	Date du mariage
ACHARD Matthieu Marc Jean	MACHUT Aurore Marie	21 septembre 2019
BULTHÉ Marc Camille Albert	MINET Lucie Aline Odile	27 juillet 2019
CIZEL Élodie Marielle Christine	SAUCE Stéphane François Claude	25 mai 2019

DECES

Nom	Nom d'usage	Date de décès
BRUARD Marie-Rose Berthe		28/04/2019
CATET Paulette Madeleine	veuve FONTAIN	30/05/2019
MOREAU Joseph Camille Armand		26/02/2019
MORIN Dimitri Constant Fernand		23/04/2019
SERMENT René Narcisse Alphonse		31/08/2019

RADAR PEDAGOGIQUE :

Il est installé rue des Carrières suite à une plainte d'un riverain auprès du préfet. Pour pouvoir envisager des aménagements futurs, il est obligatoire d'avoir des données fiables.

Comme de nombreuses personnes se plaignent en mairie de la vitesse excessive, ce radar sera déplacé à plusieurs reprises au cours des semaines à venir dans différentes rues du village.

Il n'est pas exclu que la Gendarmerie intervienne dans le cadre de ses activités de services et verbalise les contrevenants.

APPARTEMENT A LOUER

La Commune de Nancray loue un appartement.

Adresse : 8 grande rue (au-dessus du Proximarché)
1^{er} étage sans ascenseur

Surface habitable : 90 m² - Pièces : 4
Dépendances : cave, parking collectif
Cuisine équipée, douche, chauffe-eau électrique

Chauffage collectif (chaudière fuel)

Loyer mensuel : 550 €

Provisions de charges mensuelles : 200 €

**A PARTIR DU
1^{er} MARS**

Pour plus de renseignement, n'hésitez pas
à contacter la mairie :

03.81.55.21.66

contact@mairie-nancray25.fr



Finances de la Commune

Les prévisions de l'État

La DDFIP (direction départementale des finances publiques) a réalisé une prospective financière fin 2019.

La conclusion :

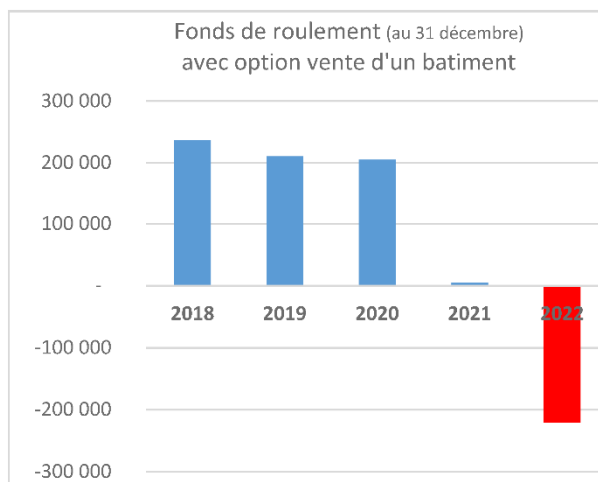
Si rien n'est fait :

→ Les comptes de la Commune s'effondrent d'environ 200 000 € / an, tous les ans.

→ Budget en déficit dès 2022 voire 2021 si la vente d'un bâtiment communal n'aboutit pas (en cours d'étude).

Les principales causes :

- Endettement trop lourd
- Hausse des charges incompressibles
- Baisse forte et récente des recettes (forêt)



Les conséquences :

- Aucun emprunt possible
- Aucun projet envisageable
- Risque d'une mise sous tutelle de l'Etat, avec décisions budgétaires drastiques

Recherche de solutions :

- Contact avec le Grand Besançon
- Contact avec la Préfecture. L'Etat a pris acte de l'ampleur de cette situation hors-normes.

Cette étude a été reçue le 26 décembre 2019.

Elle a été présentée au Conseil municipal du 29 janvier 2020.

Elle est disponible en mairie pour tout-e habitant-e désirant des données plus précises.

